Principaux risques d'investissement

La valeur des investissements et les revenus en découlant peuvent varier à la baisse comme à la hausse et il se peut que les investisseurs ne recouvrent pas l'intégralité du montant investi.

Des placements dans des PME peuvent être plus volatils que des placements dans des grandes sociétés de premier plan bien établies.

L'achat et la vente de parts d'ETF ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un courtier. Le placement dans un ETF comprend descommissions de courtage ainsi qu'un écart cours acheteur-cours vendeur qui doivent être pris en compte au préalable.

Le Fonds peut utiliser des instruments financiers dérivés afin de réduire le risque ou le coût et/ou de générer des revenus ou une croissance supplémentaires. L'utilisation d'instruments financiers dérivés est susceptible d'augmenter ou de réduire l'exposition aux actifs sous-jacents et de susciter des fluctuations plus importantes de la valeur nette d'inventaire du Fonds. Un instrument financier dérivé est un contrat financier dont la valeur est basée sur la valeur d'un actif financier (comme une action, une obligation ou une devise) ou d'un indice de marché.

Certains fonds investissent dans des titres libellés dans différentes devises.La valeur de ces placements peut fluctuer à la hausse ou à la baisse en fonction des variations des taux de change.

Les revenus peuvent fluctuer en fonction des conditions du marché et des dispositifs en matière fiscale.

Pour de plus amples informations sur les risques, veuillez consulter la section «Facteurs de risque» du prospectus sur notre site web à l'adresse https://global.vanguard.com.

Informations Importantes

Ceci est une communication marketing.

Vanguard publie uniquement des informations sur ses produits et services et ne donne pas de conseil de placement sur une basepersonnalisée. Si vous vous posez des questions concernant une décision d'investissement ou l'intérêt pour vous d'un produit décrit dans le présent document, veuillez consulter votre conseiller financier.

Les informations figurant dans les présentes ne constituent en aucun cas une offre d'achat ou de vente, ni la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente de titres, dans un territoire dans lequel une telle offre ou sollicitation serait contraire à la loi, ni à l'égard d'une personne envers laquelle il serait illégal de formuler une telle offre ou sollicitation, ou si la personne à l'origine de l'offre ou de la sollicitation n'est pas habilitée à la formuler. Les informations présentent un caractère général et ne constituent pas des conseils en investissement, ni des conseils juridiquesoufiscaux. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter leurs propres conseillers professionnels au sujet des conséquences d'un investissement dans des parts/actions, de la détention ou de la cession de parts/actions, et de la réception de distributions relatives à tout investissement.

Les investisseurs potentiels ne bénéficieront pas de la protection de la LSFin sur l'évaluation de l'opportunité et le caractère adéquat.

Le gestionnaire de Vanguard Funds plc est Vanguard Group (Ireland) Limited. Vanguard Investments Switzerland GmbH agit en qualité de distributeur de Vanguard Funds plc en Suisse. Vanguard Investment Series plc a été agréé en qualité d'OPCVM par la Banque centrale d'Irlande. Les investisseurs potentiels sont invités à consulter le prospectus du Fonds pour davantage d'informations. Il est également recommandé aux investisseurs potentiels de consulter leurs propres conseillers sur les implications de leur décision d'investissement, sur la détention ou la cession de parts des fonds et sur les implications de la perception de distributions au titre de ces parts en vertu de la loi du pays dans lequel ils sont assujettis à l'impôt.

Vanguard Funds plc a été autorisée à la distribution en Suisse et/ou à partir de ce pays par l'Autorité fédérale suisse de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le représentant et l'agent payeur en Suisse est BNP Paribas Securities Services, Paris, succursale de Zurich, Selnaustrasse 16, 8002 Zurich. On peut se procurer gratuitement lesstatuts, le DICI et le prospectus de ces fonds, dans d'autres langues, auprès de Vanguard Investments Switzerland GmbH, sur notre site Internet https://global.vanguard.com/ ou par l'entremise du représentant en Suisse.

Le Gestionnaire des fonds domiciliés en Irlande peut décider de mettre fin à tous les accords conclus pour la commercialisation des actions dans un ou plusieurs pays conformément à la Directive OPCVM, dans sa version modifiée le cas échéant.

La Valeur nette d'inventaire indicative ("iNAV") des ETF de Vanguard est publiée sur Bloomberg ou Reuters. Pour davantage d'informations sur les participations, veuillez consulter la Politique de participation des portefeuilles à l'adresse https://fund-docs.vanguard.com/portfolio-holdings-disclosure-policy.pdf.

Pour les investisseurs des fonds domiciliés en Irlande, une synthèse des droits des investisseurs peut être obtenue via le site https://www.ie.vanguard/content/dam/intl/europe/documents/en/vanguard-investors-rights-summary-irish-funds-jan22.pdf et est disponible en anglais, allemand, français, espagnol, néerlandais et italien.

Les sociétés du London Stock Exchange Group comprennent FTSE International Limited ("FTSE"), Frank Russell Company ("Russell"), MTS Next Limited ("MTS") et FTSE TMX Global Debt Capital Markets Inc. ("FTSE TMX"). Tous droits réservés. "FTSE®", "Russell®", "MTS®", "FTSE TMX®" et "FTSE Russell", ainsi que toute autre marque de service ou marque déposée liée aux indices FTSE ou Russell, sont des marques déposées des sociétés du London Stock Exchange Group et sont utilisées par FTSE, MTS, FTSE TMX et Russell sous licence. Toutes les informations sont uniquement fournies à titre indicatif. Les sociétés du London Stock Exchange Group, ou leurs concédants de licence, n'assument aucune responsabilité en cas d'erreur ou de perte découlant de l'utilisation de la présente publication. Ni les sociétés du London Stock Exchange Group, ni l'un de leurs concédants de licence ne font de quelconque déclaration, prévision, garantie ou observation, explicite ou implicite, quant aux résultats à obtenir par l'utilisation des indices ou quant à la justesse ou convenance à quelque fin que ce soit des indices.

Publié par Vanguard Investments Switzerland GmbH.

© 2026 Vanguard Investments Switzerland GmbH. Tous droits réservés.